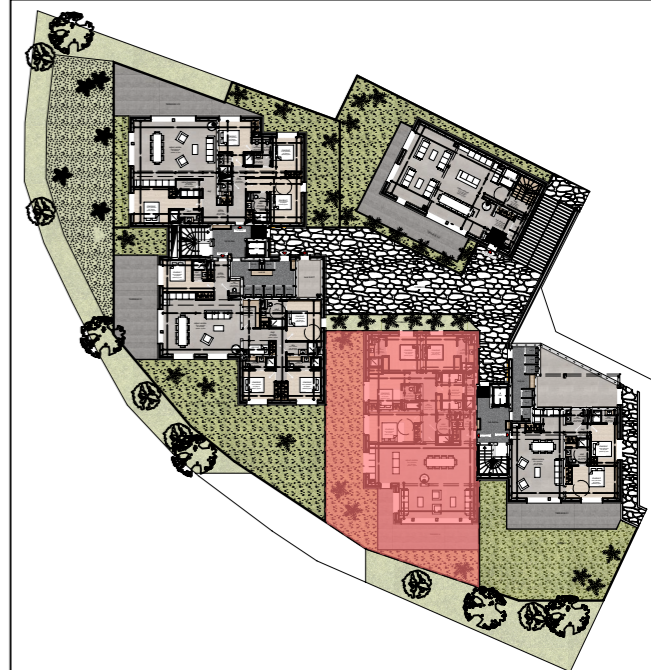


<b>APPARTEMENT L4</b>	T5+
ENTREE	2.4 M <sup>2</sup>
PIECE DE VIE	57.1 M <sup>2</sup>
WC	2.1 M <sup>2</sup>
CHAMBRE 1 + SDE1	14.8 M <sup>2</sup>
CHAMBRE 2 + SDE2	15.4 M <sup>2</sup>
CHAMBRE 3 + SDE3	15.1 M <sup>2</sup>
CHAMBRE 4 + SDE4	18.5 M <sup>2</sup>
COIN NUIT + SDE	10.2 M <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	9.9 M <sup>2</sup>
<b>SURFACE APPMT L4</b>	<b>145.5 M<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE TERRASSE</b>	<b>27.4 M<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE JARDIN</b>	<b>91.8 M<sup>2</sup></b>



" Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et leur positionnements. Les surfaces et hauteurs indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombres et en dimensions. Les emplacements des équipements ménagers et ameublements sont indiqués à titre indicatif et ne peuvent être exigés au titre de la livraison du bien "

CPL ARCHITECTES - Cathy Pra-Letry Architecte DPLG n° national : S 05386



**Cathy Pra-Letry ARCHITECTE DPLG**  
**ARCHITECTE DPLG n° S 05386**  
 Atelier de Rénovation  
 Place de Venosc 38860 LES DEUX ALPES  
 Tel 04 76 80 58 00 / 06 60 92 73 14  
 contact@cplarchitectes.com

**LES COTEAUX DE L'ALTIPORT**  
 Lotissement  
 Lieu-dit : Les Gorges  
 38750 L'Alpe d'Huez

Phase	Type de plans	<b>PLAN DE COMMERCIALISATION</b> <b>CHALET13 REZ-DE-JARDIN</b> <b>APPARTEMENT LILLEHAMMER4</b>
DCE	PMR	
Echelle	Date	
<b>1/75</b>	2022.09.22	

Tous dessins, projets ou plans établis par l'agence CPL ARCHITECTES sont et demeurent sa propriété exclusive et ce, qu'il soit donné suite ou non aux contrats pour la réalisation desquels ils ont été établis. Le projet ainsi que les dessins sont protégés par les dispositions des articles L 511-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. L'agence CPL ARCHITECTES se réserve le droit de faire sanctionner toute utilisation des projets et dessins établis par ses soins, sans son accord écrit préalable ainsi que toute contrefaçon ou imitation.